

DOSSIER ACADEMIQUE

- Une copie du **diplôme** ou de l'attestation de réussite signée et cachetée ;
- Les **relevés de notes** de tous les cours pour chacune des années d'études réussie et/ou échouée ; **les études réalisées dans une institution d'enseignement privé ne peuvent en aucun cas être prises en compte.**
- **Les tables des matières** détaillées de tous les cours suivis, authentifiées par l'institution où l'étudiant a poursuivi ses études ou le lien vers le site web où l'information est disponible ;
- **Le nombre de crédits (ECTS)** de chacun des cours du programme suivi ou à défaut, le volume horaire, sur un document authentifié par l'université ou l'école ;
- Une **traduction** en français du diplôme et des relevés de notes par un traducteur juré, si les documents ne sont pas rédigés en français, néerlandais, anglais, allemand, espagnol, italien ou portugais ;
- La preuve de la maîtrise de **l'anglais** par résultat d'un des 3 tests d'anglais suivants : **TOEFL, TOEIC, IELTS... de niveau B2 minimum (higher intermediate), passé il y a moins de 2 ans.** **Ce test est OBLIGATOIRE car tous les masters en français comportent plusieurs cours donnés en anglais.**
- Un Curriculum vitae à jour ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité nationale ;
- La preuve du paiement des frais d'analyse de dossier.